



ECOLE RENE CASSIN COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL 2014/2015

Présents :

Enseignants : F. Vitrice, R. Cazaux, C. Roubaty, V. Tarte, JP. Parraguette, A. Mercier, S. Perrin

Représentants FCPE des parents d'élèves : I. Guéritte, L. Leman, V. Blelly, N. Cécile, C. Amet, K. Allamanno, M. Prudent

Représentants mairie : E. Lombard, F. Hattry

Représentant ALAE : F. Redant

A. Installation et attribution du Conseil d'Ecole

La directrice souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents et souligne l'importance de pouvoir communiquer ouvertement avec les parents d'élèves.

Par le biais d'une donation de 100€ par classe, cette année encore, la FCPE tient à rappeler qu'elle redistribue là une partie de ses bénéfices et que cela n'est possible que grâce à l'investissement des parents lors des diverses mobilisations : c'est une façon active de soutenir la coopérative de l'école.

Nous profitons de ce moment pour souligner combien les parents (et les enfants!) apprécient la participation des enseignants et autres membres des équipes éducatives à nos manifestations (LOTO, vide-grenier, kermesse), autant d'occasions de se découvrir sous un autre jour et de créer un lien entre les familles et l'école, une ambition chère à la FCPE.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire!

B. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié pour prendre en compte les nouveaux horaires de l'école :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 / 12h, 14h00 / 16h00. Le mercredi 8h30 / 10h30.

Les entrées et sorties pendant les heures de classe ne sont plus autorisées, sauf pendant la récréation.

Rappel : les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école dès qu'ils ont franchi le portail.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Les parents seront invités à lire ce règlement et à le retourner signé.

C. Coopérative scolaire : nouveau mandataire

Mme Roubaty est renouvelée dans ses fonctions de mandataire de la coopérative scolaire.

D. Présentation des nouveaux collègues

Mme Tarte assure à mi-temps la classe des CE2 (classe de Mme Vitrice) les lundis et vendredis ainsi que son jour de décharge le jeudi.

Mme Perrin est la nouvelle enseignante titulaire de la classe de CP-CE2.

E. Présentation de l'ALAE

Fanny Redant répond aux questions des représentants des parents d'élèves :

Pourrait-on avoir, comme l'an dernier, en fin de période, une feuille pour déterminer les jours où nos enfants souhaitent être inscrits en TAP?

Ce document n'a pas encore été renouvelé, les plannings sont affichés 15 jours avant le début d'une nouvelle session : tout changement ou toute nouvelle inscription doit se faire à ce moment-là.

Ce sont les enfants qui choisissent leurs activités.

Les représentants des parents souhaitent qu'une plaquette présentant toutes les activités soit distribuée aux parents.

Quelles activités sont prévues cette année ?

Il y a toujours des activités assurées par les animateurs de l'ALAE et d'autres assurées par les associations comme la capoeira (MJC), le ping-pong, l'école de musique, ...

Les nouveautés : la clochette Lisloise et une activité pom-pom girl.

Pourrait-on faire un point sur les conditions tarifaires (quart d'heure de gratuité, mercredi lors de l'APC) et sur l'étude surveillée ?

Les parents sont invités à consulter les informations sur le site internet de la mairie.

Les temps de gratuité sont de 8h20 à 8h30, de 16h00 à 16h15, de 17h15 à 17h30 et le mercredi de 10h30 jusqu'à l'heure de la navette pour rejoindre le CLSH.

Un accompagnement aux devoirs est réalisé à partir de 18h (sauf le vendredi soir) par les animateurs, il ne s'agit donc pas d'une étude surveillée.

F. Projet d'école : validation

Le nouveau projet d'école 2014-2018 s'intitule « Agir pour apprendre ». Les enfants sont au cœur de ce projet, des fiches d'action avec des objectifs sont rédigées et mises en œuvre.

Certaines actions mises en œuvre dans le projet précédent seront reconduites comme, par exemple, le parrainage entre les CP et les CM2 et les conseils d'élèves (réunion les 1^{er} mercredi de chaque mois).

De nouveaux thèmes seront abordés tels que le plaisir partagé de la lecture, le développement du lexique et l'écriture de textes pour la maîtrise de la langue, et en mathématiques, la résolution des problèmes et la gestion des données.

Un travail de liaison avec le collège sera entrepris avec M. Parraguette comme référent.

Des outils sont utilisés tels que :

- la valise d'écoute musicale du projet Classisco, qui conduira les élèves à assister à un concert (Zénith ou Halle aux grains) avec offre d'un CD en fin d'année.

- le cahier culturel, qui suivra l'enfant pendant toute sa scolarité.

Un canevas des programmes de l'APC est également constitué, mais des évolutions seront faites pour s'adapter aux difficultés rencontrées par les enfants.

Le projet d'école est voté à l'unanimité en attente de validation par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

G. Présentation du PPMS

Le PPMS a été mis à jour avec les noms des nouveaux enseignants. Il sera envoyé à l'Inspection Académique dès réalisation de l'exercice d'évacuation.

La zone de confinement se situe dans le bâtiment A (salle des maîtres, classes de Cathy Roubaty et de Régine Cazaux), tout le matériel est à disposition dans l'école (alarme, corne de brume...).

Un exercice doit être réalisé fin janvier.

Le PPMS doit être validé par l'inspection et sera voté au prochain conseil d'école.

H. Manifestations et voyages scolaires

- Ciné 32 : les élèves assistent à 3 séances de cinéma (films différents selon les cycles), suivies d'une discussion en classe avec un intervenant de Ciné 32.

- JMF : un concert unique pour toute l'école.

- Voyages : les classes de CP et CP-CE2 partiront du 03 au 05 juin, les CE2 et CM1 partiront du 1^{er} au 3 juin, à Leucate pour un séjour sur la découverte du milieu marin et du char à voile (voir le site

www.coussoules-odcvl.org).

Le coût par enfant est actuellement de 112 €. Pour le diminuer, une tombola sera organisée par l'école, la mairie participera par le biais d'une subvention pour le transport et les parents d'élèves organiseront une vente sur le marché.

- Fête de l'école : le vendredi 26 juin

I. Commande matériel informatique

L'école possède un parc informatique qui devient obsolète : 3 ordinateurs sont inutilisables avec un vidéo projecteur. Le disque dur de l'ordinateur de la Classe de Mme Cazaux a lâché. Il faudrait un ordinateur pour les classes de Mme Vitrice et de Mme Roubaty, un ordinateur, un vidéo-projecteur et un écran pour les classes de

M. Parraguette et Mme Perrin. Il faudrait un ordinateur plus performant pour le poste de Direction. Le transfert d'informations ou de données entre l'Académie et les directions d'école se fait essentiellement par voie numérique actuellement.

De plus, certains ordinateurs ne sont pas connectés à l'imprimante et la connexion internet est toujours très mauvaise.

Enfin, certains matériels achetés par l'école, ne sont pas pris en charge, en maintenance, par la mairie, et il n'y a aucune possibilité de réparation.

Mme Lombard portera ces demandes au débat d'orientation budgétaire qui n'aura lieu qu'en mars-avril 2015.

J. Bilan sur les travaux effectués et à venir sur l'école

Les travaux d'accessibilité handicapés pour les établissements recevant du public ont commencé. Pour René Cassin, à cause des escaliers côté boulevard Carnot, l'aménagement n'est possible que par l'entrée du boulevard Praviel. Dans la foulée, seront réalisés la pose d'un visiophone et la signalisation de l'arrêt minute.

K. Questions soumises à la Directrice 48h avant la réunion

Pour l'école:

Peut-on faire un premier bilan sur les nouvelles modalités d'ouverture côté Bd Carnot et sur les nouveaux horaires?

Les nouveaux horaires semblent satisfaisants pour tout le monde. Les nouvelles règles de fermeture des portes sont plus pratiques et permettent de mieux respecter les horaires.

Certaines choses mises en place l'an dernier avec les élèves n'ont pas été reconduites comme le coin calme durant la récréation. Pourquoi?

Le projet n'est pas abandonné mais il doit être revalidé par le nouveau conseil des élèves. Ce sont les CM2 qui surveillent ce coin calme et cela s'avère lassant pour certains.

+ Voir le point F ci-dessus.

Peut-on faire le point sur l'absence d'Anne FILLIOUX?

Elle est absente pour raison de santé et remplacée par Alix Mercier jusqu'à nouvel ordre.

Avez-vous des retours de parents ayant passé l'agrément piscine? Y a-t-il suffisamment de volontaires cette année?

Beaucoup de parents possèdent l'agrément mais nombre d'entre eux n'accompagnent que la classe de leur enfant, ainsi nous avons toujours besoin de parents disponibles.

Les parents qui possèdent l'agrément souhaitent l'organisation d'une réunion d'information sur leur rôle et les objectifs de leur accompagnement.

Pourquoi n'y a-t-il plus d'EVS sur René Cassin ?

L'école a demandé l'attribution d'une EVS mais ne l'a pas obtenue.

Les représentants des parents déplorent cette absence, d'autant que l'école accueille un public peu facile.

Pouvez-vous envisager des solutions pour éviter les manques de coordination dans la gestion des fournitures ?

(Exemples qui nous ont été signalés :

- un classeur à levier est demandé en CP et l'année d'après en CE1 un classeur mais surtout pas à levier

- un compas est demandé en CM1, en CM2 le compas est fourni par l'école

- en CM2 un Bescherelle qui reste à la maison

- le même livre lu en même temps par 2 classes et pas assez d'exemplaires pour tous les enfants.)

Le matériel demandé peut également servir à la maison.

La lecture du même livre par les 2 classes de CE2 est délicate car il y a juste le nombre d'exemplaire et il ne faut pas d'oubli.

Pour la mairie:

Point sur les travaux :

-les toilettes : fuites, chasse et distributeur de savon défectueux

La fuite et le distributeur ont été réparé.

Les enfants signalent depuis plusieurs années maintenant, la problématique de ces toilettes : ils se retiennent de les utiliser car elles sont peu pratiques et ne permettent aucune intimité.

-la signalisation de l'arrêt minute

-le visiophone

Voir le point J ci-dessus.

Pourquoi n'y a-t-il plus d'intervenant sportif sur René Cassin?

L'intervenant sportif intervient toujours pour préparer, installer et désinstaller les séances mais il n'a pas les compétences pour intervenir pendant les séances.

Peut-on envisager comme à Auch et Colomiers par exemple, que le maître-nageur intervienne lors des séances de natation?

La piscine est gérée par la communauté des communes, si le maître-nageur encadre les enfants, il faut doubler le poste pour surveiller la piscine, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Les points du jour ayant été abordés, la Directrice lève la séance.

Les représentants des parents d'élèves

La Directrice et les enseignants de l'Ecole René Cassin